



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Bordeaux, le 18 décembre 2025

***Transport collectif : L'État renforce les mobilités en Nouvelle-Aquitaine avec une cinquième convention de financement signée en 2025***

*Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde, Étienne GUYOT et le président du Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA), Jean-François IRIGOYEN ont signé le 18 décembre 2025 une convention de financement pour accompagner la réalisation du projet de pôle d'échanges multimodal de la gare de Saint Jean-de-Luz Ciboure dans les Pyrénées-Atlantiques, lauréat du 4<sup>e</sup> appel à projets « Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » de l'État.*

Ce projet estimé à près de 2 millions d'euros bénéficiera ainsi d'un montant de subvention de 280 000 euros, et permettra de **renforcer l'offre de transports collectifs de la gare, d'améliorer la qualité de service pour les usagers et de favoriser les mobilités durables.**

Depuis le lancement de cet appel à projets, **5 conventions de financement ont déjà été signées en Nouvelle-Aquitaine pour plus de 19 millions d'euros de subventions** accordés par l'État aux collectivités lauréates pour accélérer la mobilité durable en région Nouvelle-Aquitaine :

- un projet de **transport collectif en site propre (TCSP) porté par la communauté d'agglomération de La Rochelle**, pour un montant de subvention de 1 146 600 € et un projet estimé à 15,7 M€ ;
- **un projet de bus express porté par Bordeaux métropole**, pour un montant de subvention de 4 890 000 € et un projet estimé à 112,4 M€,
- **un projet de pôle d'échanges multimodal à Libourne, porté par la communauté d'agglomération du Libournais**, pour un montant de subvention de 1 410 000 € et un projet estimé à 34,2 M€ ;
- **un projet de pôle d'échanges multimodal de Beaublanc, porté par Limoges Métropole**, pour un montant de subvention de 490 000 € et un projet estimé à 6,4 M€, avec un investissement de l'État de près de 8 M€.

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine : « En signant ces conventions, l'État réaffirme son engagement aux côtés des collectivités et au service des usagers. Notre objectif est de soutenir la mobilité du quotidien et accélérer la transition vers des transports plus durables dans nos territoires ».